



## Histoire du commerce local

### Artisanat, commerces et agriculture dans les années 1955 - 1965

Certains d'entre nous ont peut-être encore la nostalgie de ces années-là !

A cette époque le travail ne manquait pas dans la commune et la majorité des Méryciens y travaillait. Peu de voitures, pas de centres commerciaux, ni à Romilly, ni à Troyes.

Ceux qui travaillaient à l'extérieur exerçaient leur métier chez Doré-Doré à Fontaine-Les-Grès ou aux ateliers des Chemin de Fer de Romilly-sur-Seine, puis, petit à petit, le petit commerce a décliné, des artisans et des agriculteurs ont cessé leur activité.

Voici un aperçu de l'activité économique dans notre bourg dans ces années-là...

#### Boucheries :

Sollier - Gruzon - Place Croala  
Languillat - Bichet - Rue de l'Hotel-de-Ville

#### Charcuterie :

Devillard - Rue du Général-Leclerc

#### Epicerie :

Léger - Rue du Général-Leclerc,  
Frédérique - Rue du Pr.-Pinard  
Docks de l'Union - Place Croala  
Economiques Troyens - Rue du Pr.-Pinard  
Coopérateurs de Champagne - Rue du Pr.-Pinard  
La Ruche Moderne - Rue du Pr.-Pinard  
Les Comptoirs Français - Rue du Pr.-Pinard

#### Tabac :

Madame JARFAUT - Rue du Pr.-Pinard

#### Boulangeries :

Dechambre - Rue du Pr.-Pinard  
Pageot-Jouve - Rue du Pr.-Pinard  
Gautherot - Rue de l'Hôtel-de-Ville

#### Pâtisserie :

Granger - Place Croala

#### Crèmerie :

Lange - Rue du Pr.-Pinard

#### Cafés restaurants :

Café du Mail - Rue Clotilde-Delattour  
Hôtel du Lion d'Or - Rue du Pr.-Pinard  
Café restaurant des Tilleuls - Rue du Pr.-Pinard  
Au Bon Coin - Rue du Pr.-Pinard  
Café du Centre - Route de Soissons

#### Coiffeurs :

Maret - Place croala

Homon - Rue du Pr.-Pinard  
Lafarge - Rue du Général-Leclerc

#### Librairie- Mercerie :

Grillat - Rue du Pr.-Pinard

#### Horlogerie :

Manachem - Rue du Pr.-Pinard

#### Couture :

Bonotte - Rue du Général-Leclerc  
Marion - Rue des Orfèvres  
Laurent Zulma - Rue du Pr.-Pinard

#### Electricité :

Mathieu - Rue du Pr.-Pinard  
Jarfaut - Rue du Pr.-Pinard  
Charton - Avenue de Verdun

#### Bourelleier-Matelassier :

Cornut - Rue du Pr.-Pinard  
Bazin - Route de Soissons

#### Cordonnier :

Simonnin - Rue de Bourdeaux  
Tison - Rue du Pr.-Pinard

#### Tailleur de pierre :

Léger - Rue du Général-Leclerc

#### Peinture :

Colin - Rue du Général-Leclerc  
Grillat - Rue du Pr.-Pinard  
Boulachin - Rue du Général-Leclerc

#### Attraction foraine :

Charvignac - Route d'Arcis

#### Maçonnerie :

Colas - Rue Delaître  
Savini - Rue de Grèves

#### Couverture - Charpente - Zinguerie :

Charton Marcel - Route de Plancy  
Charton Marceau - Route de plancy  
Jarfaut - Rue du Pr.-Pinard  
Charton Raymond - Route de plancy  
Charton Gaston - Route de plancy

#### Ebénisterie :

Carle - Rue du Pr.-Pinard

#### Menuiseries :

Solet-Noblot - Route de Soissons

#### Pharmacies :

Mérat - Rue du Général-Leclerc  
Benoît - Rue de l'Hôtel-de-Ville

#### Marchand de charbon :

Bertrand - Rue de Bourdeaux  
Simmonet - Rue du Général-Leclerc

#### Tailleurs - confection :

Fetzner - Rue du Pr.-Pinard  
Guichard - Rue du Pr.-Pinard  
Jouet - Rue de l'Hôtel-de-Ville  
Létang-Notteau - Rue de l'Hôtel.-de-Ville

#### Chaussures :

Jarfaut - Rue de l'Hôtel-de-Ville  
Cherrer - Place Croala

#### Ateliers de bonneterie :

Detterre - Rue de Grèves  
Voitrin - Avenue de Verdun  
Colson - Rue de Bourdeaux  
Roblin - Rue Delaître

#### Fabrique de frigo (Frimatic) :

Roinet - Rue de Grèves

#### Garages :

Flizot - Rue du Général-Leclerc  
Béague - Route de Soissons  
Réveillé - Rue Montpellier

#### Fermes :

Guyot - Rue du Jeu de Boules  
Noël - Rue du Colonel-Fossoyeux  
Provost - Rue Montpellier  
Porentru : Avenue de verdun  
Corpelet : Rue de Grèves  
Berlot : Rue des Orfèvres  
Bertrand : Rue Delaître  
Fassaert : Rue des M. de La Résistance  
Gasner - Route de Soissons  
Vallée - Route de Soissons  
Pron - Route de Soissons

#### Entreprise de battage :

Coutant - Rue Clotilde-Delattour

#### Pépinières :

Humbert - Rue du Général-Leclerc

#### Vétérinaire :

Monet - Rue du Pr.-Pinard

#### Médecins :

Cuciuc - Route de Soissons  
Mariannat - Rue du Général-Leclerc  
Dupont - Rue de Verdun  
Duthu - Route de Soissons

#### Dentiste :

Robert - Rue Delaître

#### Cinéma :

Bernard Ruton - Rue Delaître

#### Récupération peaux, chiffons, ferraille

Bernard-Bayol - Route de plancy  
Cornet - Route de Droupt  
Peligry Louis et Henri - Rue du Gal-Leclerc

#### Forgeron :

Sirault cour Pinocheau

#### Fonderie - aluminium :

Naudet - Rue du Général-Leclerc

# Vivre à Méry sur-Seine

Bulletin municipal  
d'informations  
Janvier 2020

www.mery-sur-seine.fr



## Bonne Année 2020



## Le mot du Maire



Je vous souhaite une très belle année 2020. Qu'elle soit signe de santé, de paix et de sérénité mais aussi de la concrétisation de tous vos projets.

En cette année électorale, je ne peux faire de promotion du bilan de mon mandat, mais pourtant, il fut riche en actions et dossiers divers, parfois lourds, en émotions, rencontres, belles ou moins belles et en expériences.

Je ne le cache pas, je fais partie des plus de 50 pour cent des maires qui ne souhaitent pas se représenter. J'ai pris ma décision il y a un an déjà, et pas par sentiment d'échec ou de regret. Méry-sur-Seine, commune de plus de 1500 habitants ne peut être gérée par un même maire durant plusieurs décennies. Nous nous devons d'accompagner les transitions, d'apporter à notre territoire des projets, de les développer et de respecter au plus juste le budget que nous fixons, ....

Etre maire n'est pas un emploi, c'est une fonction par laquelle nous sommes amenés à siéger dans plusieurs instances. Je rappelle que j'ai mis entre parenthèses ma vie professionnelle au profit de l'intérêt général et de la commune. C'était une décision juste, je l'ai assumée et je pense avoir accompli pleinement cet engagement.

Je pourrai vous parler de mon investissement pour les administrés : un maire ne compte pas ses heures et ce, souvent au détriment de la vie de famille.

Je pourrai vous parler des difficultés que nous avons à satisfaire notamment les demandes de nos administrés. Je me suis toujours attachée à favoriser l'humain mais le constat est tel que toute sollicitation ne peut avoir obligatoirement d'issue favorable. De plus en plus de maires disent avoir été agressés ; cela m'est, d'ailleurs, arrivé. Encore une fois, il nous faut avant tout respecter une règle essentielle, celle de l'intérêt général.

Un maire est responsable de tout, de la pluie, comme du beau temps, de l'abolement des chiens du voisin ou de leurs nuisances sonores. Sur le sujet, je me suis déplacée en pleine nuit de nombreuses fois et un constat ressort à chaque intervention, les gens ne savent plus communiquer entre eux, voire même refusent de le faire. Les incivilités sont de plus en plus nombreuses et les années passant, on se rend compte que l'on passe son temps, outre les réunions, à se battre pour faire respecter les règles de base.

Nous restons pourtant l'interlocuteur de proximité des habitants, c'est ce qui nous permet

de les connaître, de même que notre territoire mieux que quiconque.

Nombre de maires expriment leur sentiment d'être "dépossédés de leur capacité d'action". La loi NOTRE y est pour beaucoup. Lorsque j'ai été élue en 2014, j'étais adjointe au Maire en charge de l'Enfance et de la Jeunesse. J'ai vécu de plein fouet le discours de la Préfète de l'époque qui nous expliquait sa position et l'imposition de la loi NOTRE. Pour exemple, le cas des syndicats intercommunaux dont les compétences ont été transférées aux communautés de communes. Beaucoup ont finalement été dissous et les compétences déléguées au Syndicat Départemental des Eaux par exemple. Bien sûr, malgré la protestation des élus, il a fallu s'adapter à cette loi injuste et évoluer avec, mais à quel prix !

Je ne suis pas pour autant déçue, j'ai eu beaucoup de plaisir à exercer mon mandat, à défendre vos intérêts, à vous représenter. Comme je le disais plus haut, un maire ne compte pas ses heures et j'en étais pleinement consciente lorsque je me suis portée candidate. Je ne regrette pas pour autant cet engagement, qui est tout de même une expérience formidable et enrichissante.

Aussi, à ceux qui m'ont soutenu, porté, je tiens à les remercier encore une fois très sincèrement, leur dire que je n'ai pas changé et j'ai toujours gardé à l'esprit les 67% d'électeurs qui m'ont fait confiance le 06 décembre 2015, et qui me soutiennent encore.

Très belle année 2020 !

Stéphanie BESNARD

## Bienvenue Mathilde et Juliette



Après le départ de Laurence, Mathilde a été recrutée au poste d'ATSEM à l'école maternelle Alice Cucic au côtés de Martine et de Magalie.

C'est en même temps que les enfants qu'elle a fait sa rentrée dans notre commune en septembre dans la classe des petits.

Titulaire du CAP Petite Enfance, du concours d'Atsem et d'une solide expérience professionnelle, nous lui souhaitons de s'épanouir dans notre école.



Je m'appelle Juliette Couttet. Diplômée d'une licence professionnelle en intervention sociale, j'ai commencé ma carrière professionnelle en tant que formatrice à l'école de la deuxième chan-

ce à l'AFPA de Romilly avant d'intégrer la fonction publique en 2012 au service de prévention du Centre Communal d'Action Sociale de Romilly-sur-Seine.

J'ai ensuite pris les fonctions de chargée de commande publique et de vie associative à la mairie de Romilly-sur-Seine avant d'intégrer votre collectivité depuis le 24 juin 2019.

Outre les démarches administratives courantes, mes fonctions principales dans notre commune sont : l'état-civil, la gestion du cimetière, les élections politiques, l'urbanisme, le service d'eau et d'assainissement et la location des salles communales sans oublier l'accueil du public.

Je suis l'heureuse maman de deux jeunes enfants.

## Sacs jaunes

Les sacs jaunes de tri sélectif sont également disponibles à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

## Coupes de bois

Des lots de taillis sont encore disponibles. Renseignements au secrétariat de mairie

## Repas des aînés

Le repas des aînés 2020, organisé par le Centre Communal d'Action Social se tiendra le **samedi 15 février**.

Pour pouvoir y assister, il faut être âgé de plus de 70 ans et être inscrit sur les listes électorales. Renseignements auprès du secrétariat de mairie au 03.25.21.20.42.

## Nouveaux habitants

Faites vous connaître auprès du secrétariat de mairie pour toutes les formalités relatives à l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères et l'inscription sur les listes électorales.

## Horaires de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert tous les jours sauf le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h  
Téléphone : 03.25.21.20.42



www.mery-sur-seine.fr

## Communauté de Communes Seine et Aube



La Communauté de Communes propose l'achat de **composteurs avec bio-seau** d'une capacité de 7 litres pour un montant de 25€.

Mise également à disposition de **broyeurs végétaux** en déchèterie.

Principe et conditions : Prêt à titre gracieux pour les habitants de la Communauté de Communes Seine et Aube pour une durée de 24 à 48 heures.

Conservation du broyat par l'habitant. Réservation du matériel auprès de l'agent de déchèterie (Fontaine-les-Grès - Méry-sur-Seine - Plancy-l'Abbaye ou Saint-Mesmin).

Il vous faudra pour cela fournir une copie de la pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, et un chèque de caution de 500 €.

**Ordures ménagères et tri sélectif.** Comme vous avez pu le constater, les consignes de tri ont été élargies. La collecte reste le mercredi en semaine impaire.

Cependant, il est à noter que certains administrés sortent leurs containers et sacs jaunes toutes les semaines pensant pouvoir prétendre à la collecte des commerçants qui produisent plus de déchets.

Merci de bien vouloir respecter cette règle. Nous rappelons par ailleurs que les dépôts sauvages sont interdits et répréhensibles (même au pied des points d'apports volontaires, bennes à verre, papier, vêtements). Il existe pour cela la déchèterie.

Pour la prochaine période estivale, il est envisagé une collecte hebdomadaire pour le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif selon un calendrier qui sera défini ultérieurement.

**Renseignements auprès de la Communauté de Communes Seine et Aube au 03.25.25.25.15 ou par courriel à : [contact@comcomsa.fr](mailto:contact@comcomsa.fr)**

## Paiement de vos factures sur internet

### Paiement par internet de vos factures d'eau et d'assainissement

Se connecter au site suivant : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Pour les factures d'eau

Code Etablissement 024257

Puis saisir code suivant 2019 - EA - 00 - notre numéro de facture \*

FACTURE EAU 2019	
N° : 2019 - 1 - 765	30/09/2019

Exemple du code à saisir : 2019 - EA - 00 - 765

Pour les factures d'assainissement

Code Etablissement 024258

Puis saisir code suivant 2019 - EA - 00 - notre numéro de facture \*

FACTURE ASSAINISSEMENT	
N° : 2019 - 1 - 167	30/04/2019

Exemple du code à saisir : 2019 - EA - 00 - 167

Vivre à Méry sur-Seine

## Commerce



Après plusieurs décennies passées au bon service des Méryciens sur la place Croala, "Jean-Pierre Coiffure" a cédé la place à une nouvelle enseigne,

"Acacia Fleurs" dont la boutique est ouverte depuis le 19 décembre.

Après avoir tenu une boutique de fleurs pendant quinze ans à la Rivière-de-Corps, Valérie Morel vous propose dans un nouvel espace dédié, des compositions florales, du Champagne et des produits du terroir. Elle effectue la livraison à domicile.

Nous lui souhaitons bonne réussite dans notre commune.

## Les dommages de guerre à Méry

Les guerres successives ont laissé leurs traces dans la commune.

Sans remonter dans la nuit des temps, il faut songer à l'incendie de la campagne de France, en février 1814.

Pour reconstruire, il fallait des matériaux. Des carrières furent ouvertes, souvent remblayées ultérieurement par des dépôts sauvages d'ordures.

On en voit trace encore, à la sortie de Méry, après le canal, en direction d'Arcis. Le terrain vallonné du cross du centre équestre, en limite du cimetière, en est un autre exemple.

Cet incendie valut à la commune d'être couché sur le testament de l'empereur. L'argent récupéré grâce à cela servit à la construction de l'école primaire et de la mairie. Plus de quatre-vingts ans passèrent avant que la commune ne touche les fonds légués.

La guerre de 1870 ne laissa pas de séquelle apparente dans la commune. Aucune victime du conflit ne figure sur le monument aux morts

Le conflit de 1914 se déroula plus au nord. Seul le nom des morts pour la France nous est connu. Les troupes alliées, souvent à cheval, y passèrent, remontant vers le front au Nord. L'hospice servait alors d'hôpital militaire.

L'invasion 1940 fut plus douloureuse, avec le bombardement des ponts. Outre quelques morts civils, il y eut des dégâts collatéraux, avec destruction des maisons avoisinantes.

La maison éclusière en sortie ouest de Méry fut détruite. En lieu et place, un espace vert où un chêne planté en 1990 s'escrime difficilement à survivre.

La chapelle fut détruite, remplacée après-guerre par la salle paroissiale. On en profita pour

accoler la nouvelle chapelle à la tour Jeanne d'Arc érigée dans les années 1920.

L'ancienne pharmacie et le laboratoire y attenant furent également victimes des explosions.

Vers le nord, on retrouve le même phénomène, en bord du pont du canal.

Un oeil un peu avisé permet de reconnaître les bâtiments rasés. Leurs reconstructions au début des années 1950, sur des plans communs, les fait ressortir du paysage urbain. On retrouve leur architecture urbaine identique, que cela soit rue Diderot à Troyes, à Brienne-le-Château, Arcis-sur-Aube ou Anglure.

Un autre dommage du dernier conflit est spécifique à la commune. La statue des frères Croala possédait à ses pieds un canon récupéré sur l'ennemi par l'armée française, dans le conflit de 14-18.

L'envahisseur récupéra son bien dont on voit la photo.

Mais, qui est ce gamin mérycien posant au pied du canon ? Le film tourné à l'EHPAD de Méry, permet de le voir, avec quelques décennies de plus...



Notre ami Bernard Marion



## "Enfance et Jeunesse" L'enthousiasme au service des enfants



**"Ils préfèrent manger à la cantine, avec les copains et les copines"**

Depuis la rentrée, le restaurant scolaire fait salle comble !

Chaque midi, ce ne sont pas moins de 100 enfants qui se relayent pour prendre un repas équilibré et de qualité.

Au menu, du local, du bio, des préparations originales, des menus à thème. Mais surtout ce qui prime c'est la convivialité, on prend le temps de goûter, de parler avec les copains, on fête les anniversaires, on rigole avec les anims.

On devient chef de table à tour de rôle, les grands veillent sur les plus jeunes, Une belle ambiance qui apprend à nos têtes blondes à grandir et à devenir autonome.

Tout cela sous l'œil vigilant de Delphine, notre agent de restauration, qui met en place la salle, remet en chauffe les plats livrés par API, et nous propose dès qu'elle le peut un atelier cuisine pour devenir nous aussi de grands chefs.

### Quelques définitions Atsem [abr]

- 1 - Soutien indéfectible des maitres et maitresses toujours calme et disponible
- 2 - Agent spécialisé en bobologie, câlinothérapie
- 3 - Artiste peintre sculpteur de talent souhaitant rester anonyme

### Voir aussi Mary Poppins Anim. [abr]

- 1 - Personne un peu loufoque trainant devant les écoles avec des vêtements grotesques.
- 2 - Personne aux capacités incroyables aux yeux des plus jeunes : guide touristique, danseur, sportif de haut niveau, artiste peintre, maquettiste, conteur, ...

Voir aussi Guide spirituel

### Une nouvelle directrice à l'école

Depuis septembre 2019 l'école maternelle Alice Cuciuc et l'école élémentaire ont fusionné pour ne faire qu'une seule école primaire, avec à sa tête une toute jeune directrice, Lise Bezaïn.

Maitresse des moyens depuis plusieurs années, elle quitte désormais sa classe 3 jours par semaine pour s'atteler à la direction d'une école composée de 11 classes. Un nouveau projet d'école a été présenté pour les 3 prochaines années scolaires.

Travaillé par toute l'équipe enseignante le nouveau projet se fixe 3 axes de développement : assurer les conditions d'une école accueillante, faire réussir tous les élèves en reconnaissant la diversité des excellences et promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation et la collaboration.

### Le mercredi, c'est accueil de loisirs !

Qui a dit que la garderie ce n'était qu'enfilage de perles et cendriers en pâte à sel ?

Le mercredi on s'éclate !! Journées à thème, jeux de plein air, créations collectives on se lâche ! Depuis la rentrée nos enfants ont découvert les régions françaises, les pays enneigés et bientôt les villes et pays romantiques ! On explore les cultures, les coutumes, les traditions, toujours dans un univers ludique. Les animateurs n'ont pas froid aux yeux, décors géants, costumes sur mesure, tout est mis en œuvre pour que chaque enfant puisse s'épanouir et grandir.

### Une année riche en projets pour le CMJ

Présents à chaque manifestation Mérycienne, les jeunes conseillers se mobilisent pour

leur commune. On a ainsi pu les voir ramasser les déchets lors de l'opération Berges Saines, planter près de 800 bulbes de tulipes pour embellir leur ville, ou encore participer aux cérémonies commémoratives.

Ils proposent également des événements festifs pour les ados à l'instar des jeux musicaux qu'ils ont animés lors de la fête de la musique ou encore de la soirée Harry Potter du 19 octobre.

Mais l'aboutissement de cette année aura été l'ouverture d'un espace ludothèque à la médiathèque. Depuis le mois d'avril dernier le CMJ s'est investi pleinement pour que ce projet voit le jour. Nous avons visité la ludothèque de Romilly, pris contact avec la médiathèque de Nogent-sur-Seine qui a mis en place un dispositif similaire il y a 4 ans. Une vraie réflexion technique a été menée avec Daisy Simonnot, responsable de la médiathèque de Méry, pour préparer l'équipement des jeux, évoquer ensemble les contraintes techniques. L'occasion pour les jeunes de se rendre compte du travail de préparation des bibliothécaires.

### Premiers secours

En octobre dernier les agents de la commune se sont formés aux premiers secours. Une journée de formation pratique pour se familiariser avec les gestes qui sauvent dans la bonne humeur et la convivialité.

Après une révision et des rappels en bobologie pour le soin des plus jeunes en particuliers, les agents se sont exercés sur des mannequins au massage cardiaque, la manipulation d'un défibrillateur, aux procédures d'urgence à mettre en œuvre.

Félicitation aux nouveaux diplômés du PSC1.



## Plan Local d'Urbanisme

Depuis la dernière sortie du bulletin municipal, le dossier du Plan Local d'Urbanisme a bien avancé. Il arrive même à son terme.

Néanmoins, la MRAE (Maison Régionale d'Autorité Environnementale) nous a demandé de revoir notre copie, non pas dans son intégralité, mais sur quelques points seulement, comme les projets d'implantation de maisons individuelles Route de Plancy, qui étaient justifiées par les demandes qui nous étaient formulées mais aussi par notre situation démographique et le schéma d'évolution raisonné que nous voulions voir dans la commune.

En fonction des informations transmises par la Commune, l'évaluation environnementale porte une attention particulière aux incidences décrites dans les thématiques environnementales suivantes :

- Habitat, activités économiques et consommation d'espaces
- Risques naturels et nuisances
- Espaces naturels

Lors de l'élaboration de notre PLU, nous avons réduit considérablement nos prétentions quant aux surfaces de zones à urbaniser. En effet, nous avons dû nous résoudre à prendre acte du schéma régional d'aménagement et de développe-

ment durable du territoire qui impose que les municipalités ne peuvent utiliser que 50 % des espaces qu'elles ont exploités entre 2003 et 2012 d'ici à 2030, moins 75 % d'ici 2050. Nous avons cependant des demandes pour des jeunes couples pour construire des maisons contemporaines et nous n'avons plus de terrain connu en zone urbanisée.

Nous craignons ainsi une baisse des effectifs scolaires de notre commune. A la rentrée 2016 = 258 élèves, 2017 = 253 élèves, 2018 = 253 élèves, 2019 = 239 élèves.

Principalement à l'école maternelle nous sommes passés de 102 élèves en 2016 à 77 à la rentrée 2019. Pour la rentrée 2020, 20 élèves de l'école maternelle vont rentrer à l'école élémentaire et 30 élèves partiront au collège.

Nous devons avoir une politique offensive pour préserver nos écoles rurales. Le PLU tel que nous l'avons travaillé avec un étalement urbain raisonné permettait de redonner une dynamique dont nous avons urgemment besoin, les années passées le lotissement de l'Armanche et de l'impasse des Chapelles ont permis de maintenir les effectifs de nos écoles.

## Complexe sportif, où en est-on ?

Ce projet d'envergure a déjà bien avancé. Le Cabinet Mott Mc Donald, Assistant à maîtrise d'ouvrage désigné parmi les candidats qui ont répondu à l'appel d'offre que nous avons lancé il y a quelques mois, a construit le projet selon les critères imposés par la *commission Travaux et amélioration de nos infrastructures* selon les desideratas des acteurs concernés (associations, ...).

Toutefois, sans intervenir sur les choix de la commune sur la partie dojo car il n'en existe pas sur le territoire de la CCSSA, il paraît nécessaire que la commune se mette en valeur et mette tous les atouts de son côté pour être attractant.

Nous devons aussi tenir compte de certaines évolutions portés à notre attention tout dernièrement :

La réglementation de la Fédération Française de Football

est amenée à changer.

Au vu de cette évolution notoire, il nous faut tenir compte des besoins futurs des clubs, de la manière dont la commune pourrait répondre et comment adapter le projet communal aux changements de réglementation dans la pratique du football en club tout en nous démarquant : il a été donc fait le choix d'un stade de niveau 5 au lieu du niveau 4 initialement retenu (nous avons connaissance du projet de la Commune de Savières en ce sens par exemple).

D'autre part, nous devons boucler le budget de ce dossier en tenant compte des subventions qui pourraient nous être allouées.

Le coût du projet actuellement défini est de 1 836 423€.

Des opérations dites secondaires d'aménagement pourraient faire l'objet d'une seconde phase dans l'avenir.

## Ludothèque

Le lundi 16 décembre, avait lieu à la médiathèque l'inauguration de la ludothèque.

C'est à l'initiative du Conseil Municipal Jeunes et plus particulièrement de Yoni, Paul et Pauline qu'elle a vu le jour. Une vingtaine de jeux (sur les 50 achetés prochainement disponibles) pour les enfants de 0 à

99 ans est actuellement disponible pour jouer sur place seul ou entre amis.

Courant 2020, il sera possible de les emprunter pour vous amuser en famille. Petit rappel des horaires : le mardi de 17 h à 18 h, le mercredi de 14 h à 18 h, le jeudi de 17 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h.



## Les permanences

### ADMR

Tous les lundis de 14h à 17 h 30  
Tous les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h 00 à 17 h  
**Renseignements**  
Tél. : 03.25.24.02.95

### Informations et orientations juridiques

Juristes du CDAD 10 sur RDV au 03.25.21.20.42  
En général le 1er mercredi de chaque mois à 14 h

Mercredi 8 janvier 2020  
Mercredi 5 février 2020  
Mercredi 4 mars 2020  
Mercredi 8 avril 2020  
Mercredi 6 mai 2020  
Mercredi 3 juin 2020  
Mercredi 1er juillet 2020

### Permanences conciliateur de justice

Les 1er et 3ème mardi de chaque mois dès 13h30  
Prendre rdv auprès du secrétariat de mairie

### Maison de la justice et du droit

9, rue de l'Union à Romilly-sur-S.  
**03.25.21.67.67**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Fermé pendant le mois d'août

### Mission locale

Entretiens prévus à la mairie  
Prendre rendez-vous  
**03.25.24.11.86**

### Médiathèque

Mardi de 17 h à 18 h  
Mercredi de 14 h à 18 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Samedi de 9 h 30 à 12 h  
**Espace socio-culturel**

### Cours d'informatique Ordi-Zen

13 janvier - 27 janvier - 10 février  
9 mars - 23 mars  
**Médiathèque**  
**Espace socio-culturel**  
Horaires, se renseigner en mairie  
03.25.21.20.42





## Zones humides

Les zones humides assurent des fonctions concernant :

- La régularisation hydraulique
- L'amélioration de la qualité de la qualité de l'eau
- Le maintien d'un écosystème et d'une grande biodiversité

Afin de protéger une zone d'intérêt écologique, la Commune vient d'acquérir 2 parcelles (en prolongement de la station d'épuration) où se trouve déjà une noue.

Sur ces deux parcelles se trou-

vent aussi une noue qu'il faudra mettre en valeur et entretenir. Ce sont des lieux d'une grande diversité animale et végétale, lieu de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment pour la petite faune comme les libellules, les insectes aquatiques et naturellement les amphibiens.

Une flore particulière s'y développe aussi. Ces noues ont de multiples fonctions, épuration des eaux, régulation des crues et des espaces pédagogiques.



## Concours départemental de fleurissement

La maison de retraite Clotilde-Delattre a été honorée par le Conseil départemental de l'Aube, lors de la remise des prix du 14 décembre 2019.

L'établissement a décroché la deuxième place dans la catégorie "Établissement à caractère industriel, rural et commercial".



C'est la première fois que l'EHPAD se voit classé à cette place depuis sa participation.

Une juste récompense, vu les efforts fait par la direction et le personnel concerné pour améliorer la qualité de l'accueil de l'établissement.

A préciser que le film "Joyeuse retraite" qui vient de sortir au cinéma a été tourné en partie à la maison de retraite de notre commune.

Quant à la Commune, le jury régional a maintenu la 2ème fleur.

A noter que cet automne 1.900 bulbes de tulipes ont été plantés dans les massifs dont une partie par le Conseil Municipal Jeunes.

Nous attendons les résultats ! Pour 2020 :

Les inscriptions au concours départemental de fleurissement seront reçues au secrétariat de Mairie jusqu'au 12 juin 2020 pour les particuliers, pour les établissements touristiques et pour les établissements à caractère industriel rural ou commercial.

## Station d'épuration

### Curage du troisieme lit de séchage de la station d'épuration (STEP).

À l'été 2019, après la moisson, le lit de séchage n°3 a été vidé.

Les 300 m3 de boues contenues dans le lit seront valorisés en épandage agricole sur le territoire de la commune.

### Principe de fonctionnement de notre station d'épuration :

0) Les eaux usées produites par les habitants de la commune sont acheminées à travers le réseau d'assainissement qui désert notre commune vers la station d'épuration.

Ces eaux contiennent principalement 4 types de pollution :

- une pollution particulière appelée matière en suspension
- une pollution oxydable
- une pollution azotée
- une pollution phosphorée

1) Ces eaux sont envoyées vers le bassin d'aération. Avant d'y être rejetées, elles traversent un dégrilleur afin de récupérer les petits déchets (plastiques, papiers,...) qui seront traités avec nos ordures ménagères.

Dans le bassin d'aération, les eaux sont mises en contact avec des bactéries et de l'oxygène.

Différentes bactéries sont utilisées afin de :

- Transformer le carbone en CO2
- Transformer l'azote en nitrates puis les nitrates en azote gazeux,
- Stocker le phosphore

L'oxygénation du bassin permet d'accélérer ces processus et de favoriser la consommation de ces " polluants " par les bactéries.

2) Les eaux du bassin d'aération se déversent dans le clarificateur.

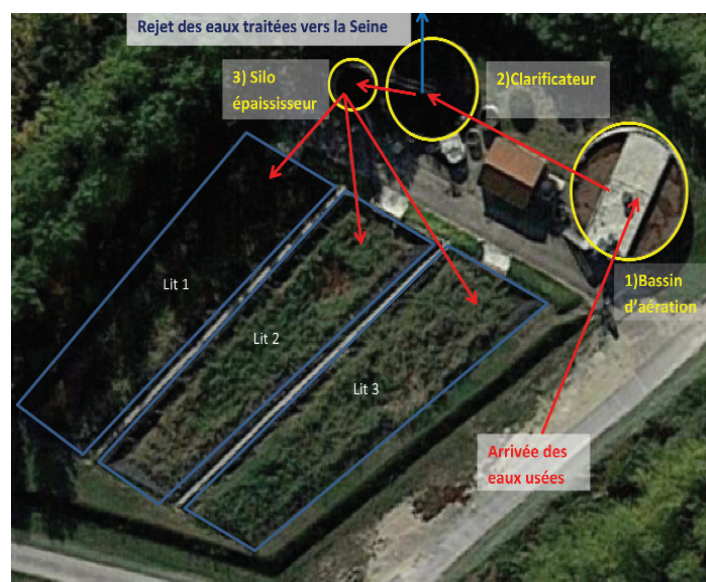
Dans ce second bassin, les eaux traitées vont se séparer des amats de bactéries (les boues) par simple gravité. Les eaux, plus légères que les boues vont se retrouver en surface et seront acheminées vers le milieu naturel : la Seine.

Les boues vont se déposer en fond de bassin. Riches en bactéries indispensables à traiter les eaux usées, elles seront en partie réinjectées dans le bassin d'aération afin de maintenir une concentration de bactéries nécessaire au fonctionnement du procédé, l'autre partie sera envoyée dans un silo d'épaississement.

L'eau recueillie dans le silo est injectée en tête de station, dans le bassin d'aération, tandis que les boues épaissies sont envoyées dans un des trois lits de séchage.

Ces lits, composés d'un système filtrant et de roseaux vont permettre :

- de récupérer les eaux, qui seront envoyées dans le bassin d'aération
- de stocker les boues qui vont évoluer chimiquement pour se transformer en futur apport agricole.



## Vie associative

Le Salon des Associations fêtera son 5e anniversaire le samedi 20 juin prochain. Il adoptera la même formule que l'an passé en associant cette journée avec la Fête de la Musique et aura lieu aux alentours du camping et du bassin du port.

Ce rendez-vous annuel devenu incontournable permet de mettre à l'honneur les membres bénévoles de la vie associative locale qui oeuvrent pour animer notre territoire tout au long de l'année.

Nouveau challenge à relever chaque année de la part de chacune des associations méryciennes et de l'équipe coordinatrice, sans oublier le Conseil Municipal Jeunes, toujours partie prenante, pour une journée de rencontres et d'échanges avec les visiteurs, journée qui se veut à la fois festive et conviviale.

Pour la partie musicale, "l'Avis de Recherche" pour 2020 est lancé, alors pourquoi pas vous ?

Petite rétro en images 2019 en attendant la prochaine édition.



Le Guide de la vie associative mérycienne est disponible au secrétariat de mairie. Voir également la rubrique "Associations" sur le site de la commune : [www.mery-sur-seine.fr](http://www.mery-sur-seine.fr)

## Comité de Foire recherche bénévoles

Le comité de foire de Méry-sur-Seine recherche des bénévoles. Venez rejoindre un groupe dynamique et plein d'entrain.

Contactez nous :  
06.17.56.19.58

president.foiredemery@gmail.com

## Découverte et Sauvegarde du Patrimoine



Découverte et Sauvegarde du Patrimoine Naturel de Méry et environs

**Vous aimez la nature, vous aimez marcher ? C'est bon pour la santé !**

Venez nous rejoindre : la DSN vous propose de découvrir en marchant les environs le jeudi matin départ 9h pour 6 à 10 km environ et, une fois par mois, le samedi matin départ 8h30 pour 10 à 12 km dans les environs de Méry. Les départs ont lieu sur le

port, bassin du canal, route de Soissons. Il y a également des sorties à la journée (Paris, Fontainebleau, Provins, Vauluisant, forêts alentours, etc. L'activité se poursuit pendant les vacances. Si vous n'êtes pas encore adhérent et venez pour la première fois, il est préférable de prévenir car certaines randonnées peuvent être annulées ou les horaires modifiés.

Pour tout renseignement, ou indiquer votre mail pour avoir les informations, ou à défaut, indiquer si possible votre venue au **06 87 02 61 28**

Vous pouvez consulter le site de la mairie pour les dates de randonnée.

# AVIS DE RECHERCHE FÊTE DE LA MUSIQUE

**Vous êtes musicien, chanteur, confirmé ou amateur ?**

Vous souhaitez vous produire dans une ambiance festive et chaleureuse à l'occasion de la

## FÊTE DE LA MUSIQUE

le 20 JUN 2020  
à MERY-SUR-SEINE

**Contactez-nous** et saisissez l'occasion de jouer dans un cadre champêtre !  
Face au port, jusqu'au camping de 11 h à 18 h

Inscriptions - Renseignements avant le 31-05-2020  
**03.25.21.20.42**  
**07.76.09.22.75**  
mairie.mery-sur-seine@wanadoo.fr

**Nous vous réserverons le meilleur accueil !**

Samedi 20 Juin 2020  
**Salon des Associations**

MÉRY-SUR-SEINE



### Nuisances

Nous sommes régulièrement interpellés au sujet des nuisances (abolements, bruits divers...).

Nous rappelons donc qu'un arrêté municipal est en vigueur sur les horaires et jours à respecter mais qu'il appartient à chacun de faire en sorte que ces litiges peuvent en dernier recours être soumis au conciliateur de justice si une négociation amiable n'a pu aboutir. Une permanence se tient en mairie (sur rendez-vous). Service gratuit.

**Extrait de l'arrêté préfectoral n° 95-3409A**

"Sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leurs intensité ou par leur forte charge informative.

Tout feu d'artifice est interdit sans demande préalable auprès du Maire.

Des dérogations individuelles ou collectives pourront être accordés par les services préfectoraux lors de circonstances particulières, après avis du maire de

la commune concernée".

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : jour de l'an, fête de la musique, fêtes des écoles, fête nationale, du 14 juillet, fête patronale de la commune concernée.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par ses particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Toutes latitude est laissée au Maire pour imposer sur le territoire de leur commune des mesures plus contraignantes s'ils l'estiment opportun.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la qualité des voisins."

### Participation citoyenne

Début décembre, une réunion était organisée conjointement par le référent gendarmerie et Madame le Maire. C'était l'occasion de faire le point sur les infractions constatées sur la commune et le territoire de la communauté de brigades et d'échanger sur les problématiques de sécurité.

Pour rappel, voici la liste des référents de la commune pour chaque secteur : Si vous constatez une anomalie sécuritaire, n'hésitez pas à composer le 17 et à informer vos référents.

- Rue de l'Armanche et rue de la Paix : REMPENAUX Monique  
- Rues des Alouettes, des Bleuets, du Jumelage, lotissement du Nouveau Méry : GUBLIN Emilie, ROSNET Marlène.

- Route de Soissons, rue du Général-Leclerc, rue Pierre

Labonde, avenue des Martyrs, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue de Grèves : JEROME Bernadette, ROY Guillaume.

- Route d'Arcis, route de Plancy, impasse des Chapelles, rue Georges Flizot, rue Clotilde Delatour, route de Droupt : CORPEL Claude,

- Route de Mesgrigny et rue du Général-Leclerc, LABILLE Carmen, LAMBERT Frédéric.

- Rue Montpellier, rue Chevalot, rue Moyenne, rue du Jeu de Boules, rue du Colonel Fossoyeux, Avenue de Verdun, rue du Prof. Pinard et rue et Impasse du Mail : DELESCUZE Raoul, BESNARD Stéphanie.  
- Rue de Bourdeaux, rue Nationale, rue Delaître, rue du Prieuré, rue des Remparts et rue des Orfèvres, RODRIGUES David, THOMAS Jean-Claude.

Pour connaître les démarches à suivre : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>.

La détention par une personne non autorisée est passible de 6 mois d'emprisonnement et 7.500 € d'amende.

### Chiens catégorisés

Pour rappel, les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 sont tenus de les déclarer en mairie afin d'être en règle avec la législation.

### Copeaux

Si vous êtes intéressés par des copeaux de broyage de différents arbres de la Commune, vous pouvez aller en chercher le long du chemin, entrée de l'ancienne déchetterie à la crayère, route d'Arcis à partir du 4 février 2020.

### Eclairage public

Si vous constatez qu'un lampadaire ne fonctionne plus près de chez vous, merci de relever le N° de celui-ci et prévenir le secrétariat de Mairie afin de faire intervenir l'entreprise agréée par le syndicat d'énergie.

### Réseau d'eau potable

## UNE STATION DE POMPAGE POUR DEUX CHATEAUX D'EAU

C'est en ce début d'année 2020 que se termineront les travaux de construction et de restructuration des réservoirs d'eau potable de MÉRY-SUR-SEINE et de SAINT-OULPH.



En 2013, Messieurs MARIE et BONNIAU, Maires respectifs des deux communes ont décidé de s'unir pour trouver une solution en approvisionnement d'eau potable et assurer la réserve nécessaire en cas d'incendie.

Le travail fut gigantesque, sous la directive du SDDEA, maître d'œuvre, les premiers travaux furent la recherche d'une source pérenne et de bonne qualité. Le puits qui présentait un débit suffisant et une eau de qualité requise par l'ARS, s'avère se trouver sur la commune de MÉRY au lieu-dit "LES MONTS".

C'est à cet endroit que fut construit la station de pompage. Celle-ci fonctionne depuis avril 2018.

En 2014, la construction d'un nouveau réservoir démarre, situé route de Droupt-Ste-Marie à côté du château d'eau construit dans les années 1950, sous le mandat de maire de monsieur Maurice PAREZ.

La SAS GOSSIAUX de Rosières-près-Troyes fut retenue pour la réalisation de cet ouvrage.

L'ensemble en béton coulé a été érigé sans discontinuité, jours et nuits durant plusieurs semaines. Il fut inauguré en 2015 avant sa mise en eau.

D'une capacité de 600 m3, formée par deux cuves de 300 m3 chacune assure l'approvisionnement en eau de chaque abonné depuis le mois d'avril 2019. Le choix de sa construction à la forme



cylindrique adopté par le conseil municipal de l'époque et sa stature élégante font le bonheur de nombreux amateurs de photos et l'admiration des promeneurs de la vélovoie. D'une hauteur de 38 mètres et un diamètre de 12,80 mètres, il faut graver 157 marches pour se rendre dans la salle située sous les cuves.

Pour son alimentation il a fallu amener l'eau de la station de pompage des "Monts". Un nouveau réseau a été tracé empruntant un parcours particulier, puisque celui-ci passe sous la Seine et sous le canal de la Haute-Seine, dans un conduit qui porte les inscriptions suivantes : "garanti 100 ans", maintenant enfoui sous plusieurs dizaines de centimètres de terre.

En 2018 le réseau fut prolongé pour le raccordement de la commune de Saint-Oulph. Les travaux de réhabilitation ont pu commencer. Ses pompes ont été désinstallées pour laisser leurs places aux tuyaux d'arrivée et de départ d'approvisionnement. La mise en eau du réservoir sera effective en Janvier 2020.

Vous pouvez découvrir sur les façades de chacun des châteaux d'eau les blasons de nos communes, une manière de faire connaître les armoiries de celles-ci.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 1.524.087 euros HT, subventionné pour un montant de 914.452 euros par l'agence de l'eau Seine Normandie. Pour la commune de MÉRY-SUR-SEINE, un emprunt de 450.000 euros a été nécessaire et le solde réalisé en autofinancement. La commune de Saint-Oulph a pris en charge les travaux lui incombant.



Ces installations nouvelles permettront la stabilité du prix de revient du m3 d'eau, par une diminution des fournitures et de l'énergie que nécessitait la station de dénitrification, ainsi que du coût d'entretien et de remplacement sur un matériel vieillissant.

C'est avec un peu de nostalgie que nous verrons en 2020 la déconstruction de l'ancien réservoir après de nombreuses années de service.

Il restera quelques procédures administratives et comptables à rédiger entre les communes de MÉRY et de SAINT-OULPH. Le SDDEA procède au chiffrage, pour un "COPE(1)" de fusion qui sera présenté aux conseils municipaux durant ce début d'année.

(1) COneils de la Politique de l'Eau

### Lutte contre les cambriolages

Protégez votre domicile. N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux de clefs. Ne laissez pas vos clefs sous le paillason, la boîte à lettres ou dans le pot de fleurs. Confiez-les à une personne de confiance.

Fermez vos portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas de clefs sur une serrure intérieure d'une porte vitrée

En cas d'absence prolongée, avisez vos voisins ou un proche. Votre domicile doit paraître habité, demandez que l'on

ouvre régulièrement les volets le matin. Ne pas laisser de messages sur votre répondeur téléphonique, ni sur votre mobile indiquant votre absence

Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisée durant les vacances scolaires, notamment l'été, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées.

Si vous êtes victime d'un cambriolage, prévenez immédiatement la gendarmerie. Avant l'arrivée des gendarmes ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des

lieux à toute personne. Déposez plainte à la gendarmerie et prévenez votre assurance.

Le dépôt de plainte est important il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs.

Dans notre commune le dispositif de Participation Citoyenne est en place, vous pouvez vous adresser au référent de votre quartier (voir texte participation citoyenne) pour tous signalements suspects ou en composant le 17 ou le 112 (gendarmerie).

## AGENDA du 1er Trimestre 2020

### JANVIER

**Dimanche 26** : Concert d'hiver de la Société musicale de Méry-sur-Seine, 15 h à la salle polyvalente

### FEVRIER

**Dimanche 9** : Assemblée Générale et repas de l'UNCAFN

**Samedi 15** : A 12 heures, repas des aînés à la salle polyvalente

**Samedi 29** : Soirée Karaoké du Comité de foire

### MARS

**Dimanche 8 mars** : Thé dansant du Comité de foire, salle polyvalente

**Samedi 14** : Théâtre organisé par le Comité des fêtes de Méry-sur-Seine

**Dimanche 15** : De 8 h à 18 h, 1er tour de scrutin des élections municipales, salle des conférences

**Dimanche 22** : De 8 h à 18 h, 2e tour de scrutin des élections municipales, salle des conférences

**Dimanche 29** : Carnaval organisé par l'Association familiale

### AVRIL

**Samedi 4** : à 20h30, soirée Années 80 organisée par le Comité des Fêtes, salle polyvalente

**Samedi 11** : Concours de belote organisé par le Club du renouveau, salle polyvalente

### MAI

**Vendredi 8** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

**Samedi 9** : Loto des Pompiers

**Dimanche 17** : Vide-Grenier du Comité des Fêtes

### JUIN

**Samedi 20** : Salon des Associations et Fête de la Musique

### JUILLET

**Lundi 13** : Fête nationale avec jeux sur la Place du 14 Juillet l'après-midi, Feu d'artifice le soir au port.



## Une année 2019 riche en événements à la Médiathèque



### HONNEUR AUX DAMES !

Le jeudi 21 février s'est tenue une sympathique réunion en l'honneur de Mesdames Denise Henry, Nicole Bernard, Suzanne Noblot et Nicole Thomas, bénévoles qui opèrent tout au long de l'année à la Médiathèque.

Madame Stéphanie Besnard, Maire de la commune, ne manqua pas de souligner dans son discours de remerciements, leur implication aux côtés de Mesdames Daisy Simonnot et Liliane Baudy.

Merci à ces quatre Dames bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de la médiathèque pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Avant le pot de l'amitié, chacune reçut en cadeau une très belle boîte de chocolat.

### EXPOSITIONS

Du 07 au 27 mars, les élèves du cours de dessin de Lucile et Sylvie Malbrunot ont pu montrer l'étendue de leurs talents.

Du 23 au 27 avril avait lieu l'exposition sur les zones humides.

Les classes de l'école élémentaire ont pu bénéficier des explications de Sandrine Guitton de l'association du nature nogentais.

Une sortie découverte était aussi organisée le samedi 27 avril afin de sensibiliser les adultes.

Cartes postales anciennes de Méry-sur-Seine - Périodes 1900 à 1925

La commune de Méry est fort ancienne, déjà connue à l'époque romaine.

Reste que les images anciennes sont peu nombreuses. Les premières photos (Daguer-

réotypes) datent de 1839. A l'époque, la technique était longue et onéreuse.

Il faut attendre 1884 pour voir apparaître la pellicule photo, permettant des prises de vue rapides tout autant que des duplications multiples. Cela explique ainsi la rareté des cartes postales avant 1900.

Cette exposition se divisait en six parties : le bâti ancien et ses monuments, les catastrophes naturelles : inondations et incendies, la guerre 1914-1918, la vie festive, les commerces et l'industrie.

Les cartes qui ont été exposées sont issues de quatre collections privées méryciennes. Leurs propriétaires, messieurs Yannick Boury, Bernard Marion, Hervé Misel et Dominique Posamaï. Ils en sont vivement remerciés.

Du 19 au 28 novembre avait lieu l'exposition "La résistance dans l'ouest aubois" proposé par le "Collectif Romilly 39-45 : l'impossible oubli".

Cette exposition retrace le parcours individuel et collectif de ces hommes et de ces femmes de notre région qui ont refusé l'asservissement au régime de Vichy et ont pris les armes contre l'occupant nazie. Des lettres écrites sur du papier ou même du tissu étaient exposées.

Le dimanche 24 novembre une visite commentée était proposée par les membres ainsi qu'une conférence retraçant le parcours de résistants dont trois méryciens Gabriel Gasner, Edmond Colson et Fernand Henry fusillés par les allemands le 25 août 1944.

Les classes de CM1 et CM2 se sont rendues à la médiathèque afin de visionner un diaporama commenté par deux des membres de l'association.

Puis les élèves sont revenus un autre jour pour rencontrer Mme Ginette Collot, 94 ans qui a participé à la résistance. Elle leur a raconté son histoire, celle d'une jeune fille qui a quitté l'école à 14 ans et est rentrée dans la résistance à 17 ans où sa première mission était de cacher des armes. Puis ce fut la transmission de messages pour les résistants.

Elle leur a expliqué ensuite les restrictions : alimentaire, vêtements et chauffage gérées par des tickets de rationnement dont elle avait apporté des exemplaires. Mais surtout la privation de liberté et de loisirs.

Les enfants ont pu échanger avec elle en lui posant beaucoup de questions.

### CONTE

Le 22 octobre : BABA YAGA par Léa Pellarin

Léa Pellarin, la couseuse de contes, a fait une halte à Méry pour proposer au public des contes russes merveilleux (dont Tsarevna la grenouille). Elle ajoute à ses récits, parfois effrayants, des chansons en russe, et inclut ses tissus et travaux de couturière. Le public a donc découvert Baba Yaga, cette figure féminine surnaturelle la plus fréquente des contes.

### ACTIVITES

#### Février

Elise Vidart avait proposé un atelier découverte sur les couches lavables le samedi 02 février. Le but était de répondre à des questions sur ce sujet, de découvrir une façon plus écologique et économique afin de pourquoi pas sauter le pas.

#### Livres pliés

Donner vie à un vieux livre en lui pliant ses pages ! A la fin un adorable hérisson !

Un joli cadre St Valentin avec plein de petits cœurs !

#### Mai

Jeux à la médiathèque avec OIKA OIKA.

Ce sont 32 enfants et 13 adultes qui sont venus découvrir le temps d'une matinée des jeux de société grâce à l'animatrice de OIKA OIKA.

#### Octobre

##### Halloween

Ce sont 11 enfants de 3 à 6 ans qui ont participé à l'activité du matin. Nora a raconté des histoires et fait découvrir un livre du toucher sur Halloween. Ensuite les petits se sont emparés de la médiathèque pour faire la chasse

aux monstres. Les enfants devaient retrouver les monstres en forme de mains cachées dans les bacs de livres pour pouvoir repartir avec son sachet de bonbons

L'après-midi, ce sont 7 enfants de 7 à 11 ans qui ont pu écouter une histoire et terminer par une activité de création pour réaliser le visage d'une sorcière.

### BB SIGNES

Une réunion d'information sur la communication gestuelle associée à la parole pour les bébés menée par Clémence Coufourier animatrice d'atelier avait été organisée le samedi 19 janvier. Communiquer avec son enfant n'est pas toujours facile pour les parents, ni pour les professionnels de la petite enfance. Pourtant même si l'enfant ne parle pas encore, il s'exprime dès son plus jeune âge.

La langue des signes est un outil qui va permettre à l'enfant de communiquer, manifester ses besoins, exprimer ses peurs et créer une véritable complicité avec son entourage.

C'est pourquoi, à l'issue de cette réunion et compte tenu de l'intérêt porté par de nombreuses familles, la commune a décidé de financer un cycle de quatre ateliers pour les familles méryciennes. Ils ont eu lieu entre le 9 février et le 4 mai par petit groupe. L'atelier 1 était basé sur les besoins physiologiques de bébé, le deuxième sur les activités de bébé, le troisième sur l'environnement de bébé et le dernier sur les émotions de bébé.

A la fin de la dernière séance les participants sont repartis avec un diplôme et des outils leur permettant de continuer à la maison.

Pour permettre aux plus grands de s'initier, un atelier découverte a été proposé au mois de juillet. Il était ouvert à tous dès 6 ans.

### BB lecteurs

Les animations Bébés lecteurs sont des contes et comptines lus, mis en scène et chantés pour les enfants de 0 à 3 ans. Cette animation gratuite a lieu quatre fois par an. Prochain RDV les jeudis 13 février, 09 avril et 25 juin 2020

## Une année 2019 riche en événements à la Médiathèque

### DUO MAM

Le mardi 17 septembre, le duo MAM composé de Viviane Arnoux (accordéon, chant) et François Michaud (violon alto) a fait escale pour une journée complète à Méry.

Cette journée était divisée en trois parties.

La première a eu lieu le matin à la salle polyvalente et a réuni les 160 élèves de l'école élémentaire. Le Duo MAM a présenté ses instruments et leur fonctionnement (accordéon, violon, alto), a fait chanter le public du Manau (Dans la vallée de Dana) ou participer à la bataille entre romains et celtes avec le morceau Celtic Jungle, leur a montré qu'un accordéon sait jouer du rock et les a embarqué dans une chanson de marin en dansant des mains comme dans un Fest-noz.

La deuxième séance a eu lieu l'après midi devant les résidents de la maison de retraite. Au début réticent, on pouvait voir les résidents battre la mesure avec leur canne ou leurs pieds. Les animatrices ont entraîné les résidents afin de les faire danser

Dernière séance à la médiathèque où une quarantaine de personnes, dont des enfants de l'école élémentaire étaient revenus accompagnés de leurs parents afin de partager avec eux un agréable moment et de leur montrer les pas de danse appris le matin.

Ces concerts ont été financés par le Conseil Départemental via la Médiathèque Départementale de l'Aube (ex : BDP)

### Rencontre avec un auteur

Le lundi 14 octobre, les enfants de la classe de CE1 de Mme Pourchet ont pu bénéficier grâce à la Médiathèque Départementale de l'Aube d'une rencontre avec Sophie Vissière, auteur-illustratrice, à la médiathèque.

Ils avaient activement préparé cette rencontre en élaborant des questions aussi bien sur le livre "Le potager d'Alena" et ses illustrations que sur la vie de l'auteur.

Sophie Vissière s'est prêtée au jeu et a apprécié le travail d'ob-



servation des enfants qui ont soulé des détails dans les illustrations.

Pour sa part, elle leur a présenté son travail sur la première illustration qui a servi de couverture à son livre, de la technique employée pour faire ses illustrations, mais aussi de la première ébauche de ses textes qui ne sont pas toujours ceux du livre final.

Ensuite, les enfants ont fait un atelier autour du livre en créant chacun un Leporello sur les légumes de saison en papier découpé, grâce aux consignes de l'auteur qui a pris le temps de passer auprès de chaque enfant pour les conseiller.

### Cette année la commune a rejoint la programmation de "Champ'Art Music Festival"

C'est le groupe "Les Galops", une formation de 3 musiciens troyens qui a fait passer une agréable soirée à la cinquantaine de personnes présentes. Les reprises festives étaient propices aux tapements de mains et de pieds et certains spectateurs n'ont pas hésité à danser. Leur répertoire très large a permis de toucher toutes les tranches d'âges.

Le Champ'Art Festival qui existe depuis 2012 est organisé conjointement par le Pays de Seine en Plaine-Champenoise et l'office du tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine.

Il permet de donner la possibilité, dans un premier temps, à des groupes locaux de musiques actuelles, de se produire, mais surtout à la population de profiter d'un moment de convivialité, de plaisir et de partage en ayant une offre culturelle accessible facilement "à leur porte" et gratuite.

